



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 21 avril 2015 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

Maire :	Monsieur Michel Plourde
Conseiller #1 :	Madame Francine Labelle-Girard
Conseiller #2 :	Monsieur Jean-Guy Dionne
Conseiller #3 :	Monsieur Stéphane Roy
Conseiller #4 :	Monsieur Patrick Dubois
Conseiller #5 :	Monsieur Patrick Satre
Conseiller #6 :	Madame Nathalie Boissé

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Directrice générale,
secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de madame Francine Labelle-Girard, pro maire, jusqu'à la résolution 161-2015 et sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire pour les points subséquents, et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

5 citoyens assistent à la séance publique du Conseil de ville.

ACCUEIL DES CITOYENS

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Michel Plourde est absent et l'Assemblée est présidée par madame Francine Labelle-Girard, pro maire.

RENCONTRE AVEC VITA SOURCES - PRÉSENTATION DE LA CHARTE SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE

Présentation de monsieur Éric Dion et de madame Guylaine Lampron, agents de développement de Québec en Forme sur les objectifs de la charte sur les saines habitudes de vie.

152-2015- Signature de la Charte sur les saines habitudes de vie ;

ATTENDU QUE l'objectif de la Charte sur les saines habitudes de vie est de contribuer à la santé de chacun;

ATTENDU QU'en adhérant à la Charte, la municipalité encourage le développement et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement sain chez les jeunes en favorisant, autant que possible:

- Les décisions qui tiennent compte d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation;
- L'accessibilité à des activités physiques et à des lieux indépendamment de la condition sociale, économique et socioculturelle des jeunes et de leur famille;
- Le renforcement du partenariat avec divers organismes en participant et en facilitant le développement d'actions en lien avec les saines habitudes de vie.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que Danville signe la Charte sur les saines habitudes de vie et devienne ainsi la 50^e municipalité à adhérer à celle-ci.

ADOPTÉ.

ADMINISTRATION

153-2015-Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis, le tout en considérant un varia ouvert.

ADOPTÉ.

Avant l'adoption du procès-verbal du 7 avril 2015, monsieur Patrick Dubois fait un suivi auprès des élus et de la population relativement à un point qui a été abordé lors de la séance du 7 avril. En effet, un citoyen avait demandé aux élus si la municipalité entendait mettre sur pieds des tarifs réduits pour l'OTJ pour les familles à revenus modiques. Suite à ce questionnement, monsieur Patrick Dubois s'est informé auprès des coordonnatrices de l'OTJ à savoir comment ces familles pourraient être identifiées et quel type d'aide pourrait leur être fournie. Suivant cette vérification, il appert que le programme d'aide de dernier recours rembourse les inscriptions des enfants de famille bénéficiant de ce programme sur présentation de facture. Cette façon de faire assure également aux familles l'anonymat dans le traitement de leur demande, ce qui est essentiel pour préserver l'intégrité et la dignité de tous. C'est également une façon de procéder qui évite aux coordonnatrices de l'OTJ d'avoir à demander différentes preuves de revenus et d'établir un barème pour l'aide octroyé.

154-2015-Lecture et adoption du procès-verbal du 7 avril 2015 ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le procès-verbal du 7 avril 2015 soit adopté tel que soumis, l'ensemble des élus ayant eu la possibilité d'en prendre connaissance et d'émettre leurs commentaires avant la séance du Conseil.

ADOPTÉ.

155-2015-Annonce de la séance de dépôt des états financiers le 20 mai à 19h00 ;

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité qu'un avis public soit donné à l'effet que les états financiers 2014 de la Ville de Danville, ainsi que le rapport des vérificateurs, seront déposés publiquement devant le conseil de ville lors de l'assemblée régulière du 20 mai 2015 à 19h00 à la salle du Conseil municipal sise au 150, rue Water à Danville.

ADOPTÉ.

Dépôt des états financiers de la Corporation de développement économique de Danville ;

Point reporté à une séance ultérieure puisque la Corporation de développement économique de Danville n'a pas elle-même encore adopté ses états financiers.

156-2015-Dépôt des états financiers de l'OMH de Danville ;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de Danville a déposé au Conseil de Ville de Danville copie de ses états financiers au 31 décembre 2014 ;

ATTENDU QUE suivant la présentation de ses états financiers, la municipalité de Danville recevra un remboursement de 495,00\$ à titre de contribution versée en trop pour l'année 2014 ;

ATTENDU QUE les états financiers de l'OMH ont été préparés par une firme comptable reconnue et selon les principes comptables en vigueur ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que les états financiers au 31 décembre 2014 de l'OMH soient approuvés par la Ville de Danville.

ADOPTÉ.

157-2015-Adoption du plan de développement stratégique de Danville ;

ATTENDU QUE le Conseil de ville a mandaté la firme Urbanex afin de produire un plan de développement stratégique pour la ville de Danville ;

ATTENDU QUE le plan de développement stratégique a été présenté aux élus le 4 octobre 2014 et que l'ensemble des élus a eu l'occasion de lire et de commenter le plan déposé ;

ATTENDU QUE la firme Urbanex a reçu l'ensemble des commentaires relatif à ce plan et que le plan de développement a été modifié en conséquence ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville adopte le plan de développement stratégique de Danville et que celui-ci soit mis en application.

ADOPTÉ.

158-2015-Adoption du plan « Outils promotionnels et incitatifs » de Danville ;

ATTENDU QUE le Conseil de ville a mandaté la firme Urbanex afin de produire un plan de développement des outils promotionnels et incitatifs de Danville ;

ATTENDU QUE le plan de développement des outils promotionnels et incitatifs de Danville a été présenté aux élus le 4 octobre 2014 et que l'ensemble des élus a eu l'occasion de lire et de commenter le plan déposé ;

ATTENDU QUE la firme Urbanex a reçu l'ensemble des commentaires relatif à ce plan et que le plan de développement a été modifié en conséquence ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Dubois et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville adopte le plan de développement des outils promotionnels et incitatifs de Danville et que celui-ci soit mis en application.

ADOPTÉ.

QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question de la part des citoyens.

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

159-2015-Lettre d'entente – horaire de travail pour la période estivale 2015 les employés syndiqués du département de la voirie ;

ATTENDU QUE suite à l'essai de divers horaires pour la saison estivale 2014, la direction de la ville de Danville offre aux employés du département voirie la possibilité de reconduire un des horaires testés pour la période estivale 2015, à savoir un horaire sur 4 jours ½ qui se détaille comme suit : ;

- Pour la période du dimanche 12 avril au samedi 14 novembre 2015 pour l'ensemble des employés du département de la voirie :
 - o La semaine normale de travail est de 40 heures par semaine, réparties du lundi au vendredi inclusivement, à raison de 9h par jour du lundi au jeudi et de 4h en avant-midi le vendredi.
 - o Les heures quotidiennes de travail se répartissent de la façon suivante :
 - 7h00 à 17h00 lundi au jeudi avec une (1) heure pour dîner entre 10h30 et 14h30
 - 7h00 à 11h00 le vendredi

ATTENDU QUE le syndicat des employés de la ville de Danville a procédé à un vote sur la reconduction de cet horaire de travail pour la saison estivale et que celui-ci a été accepté à la majorité des votes;

ATTENDU QU'il y a donc lieu de procéder à un réaménagement de l'horaire des heures de travail pour le personnel « Voirie » visé par l'article 10.01(1)A) de façon temporaire;

ATTENDU QUE par ailleurs, le mécanicien-opérateur demande à la municipalité de pouvoir travailler sur un horaire différent de celui des autres employés de la voirie, à savoir :

- o La semaine normale de travail est de 40 heures par semaine, réparties du lundi au vendredi inclusivement, à raison de 8h par jour du lundi au vendredi.
- o Les heures quotidiennes de travail se répartissent de la façon suivante :
 - 7h00 à 16h00 lundi au vendredi avec une (1) heure pour dîner entre 10h30 et 14h30.

ATTENDU QUE suivant des discussions avec le syndicat des employés, la direction de la municipalité est prête à s'engager à ce que les tâches effectuées par le mécanicien-opérateur le vendredi entre 11h et 16h soient exclusivement limitées au terrain du garage municipal, sous peine de nullité de cette entente;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité **QUE** :

- La directrice générale et le maire sont autorisés à signer une lettre d'entente quant à la reconduction d'un horaire de travail sur 4 jours et demi, tel que décrit ci-haut avec l'ensemble des employés de la voirie;
- La directrice générale et le maire sont autorisés à signer une lettre d'entente quant à un horaire de travail sur 5 jours pour le mécanicien-opérateur de la municipalité, le tout tel que décrit ci-haut, advenant un vote favorable en ce sens de la part des membres du syndicat de la municipalité;
- La direction s'engage à faire travailler le mécanicien-opérateur exclusivement sur le terrain du garage municipal le vendredi entre 11h et 16h, sous peine de nullité de cette entente;

ADOPTÉ.

Balai de rue - autorisation pour procéder à l'achat d'un nouveau balai :

Après discussions entre le directeur des travaux publics et le comité de voirie, le balai de rue ne sera pas acheté cette année et la municipalité procédera par sous-traitance, le tout considérant que des dépenses d'équipements plus prioritaires devront être effectuées à court terme par le département de la voirie.

160-2015-Passerelle à l'usine – autorisation pour attribuer le mandat de fabrication :

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité **QUE** :

- L'offre de services de *Les Ateliers Beauchemin* pour la construction d'une passerelle en « T » au-dessus des réservoirs d'eau à l'usine de filtration soit acceptée pour un montant de 12 735\$, plus les taxes applicables, le tout financé à même le budget prévu pour les immobilisations en 2015 ;
- La directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à l'attribution de ce contrat ;

URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS

Bistro du Carré - Demande de renouvellement de permis de terrasse pour la saison 2015 :

Point reporté à la fin de l'assemblée pour que les élus puissent en discuter à huis clos

Christian Perreault – demande de modification des activités autorisées dans la zone AS78 :

Point reporté plus tard dans l'assemblée dans l'attente de l'arrivée de monsieur Oumar Dia, directeur du service de l'urbanisme, afin que celui-ci puisse amener des informations supplémentaires au Conseil de ville.

161-2015-Érick Dupuis et Caroline Beaudry-Ferland – Autorisation pour émission d'un permis de construction sur le lot 4 077 990 :

ATTENDU QUE monsieur Érick Dupuis et madame Caroline Beaudry-Ferland demandent à la municipalité un permis pour la construction d'une nouvelle résidence sur le lot 4 079 259 du cadastre du registre foncier du Québec, lequel porte l'adresse civique du 22, chemin Marchand à Danville;

ATTENDU QU'une résidence principale se trouve déjà sur le lot 4 079 259;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 359 de la ville de Danville énonce à son article 5.1.1 que : « *Un seul bâtiment principal est autorisé par lot* ».

ATTENDU QUE monsieur Dupuis et madame Beaudry-Ferland ont déposé un engagement à la municipalité à l'effet **QUE** :

- Cette situation serait corrigée en procédant à la transformation du bâtiment actuellement existant et servant de résidence principale afin que celui-ci devienne un bâtiment pour la transformation d'eau d'érable en produits d'érable et que des travaux soient effectués afin que celle-ci ne puisse plus être considérée comme habitable et ce, au plus tard le 1^{er} avril 2016;
- Les règles édictées par le règlement de zonage 359 soient respectées;
- Il n'y ait qu'une seule entrée électrique pour approvisionner en électricité les bâtiments se trouvant sur le lot 4 079 259 et que celle-ci se situe sur la résidence principale qui est actuellement en construction;

ATTENDU QU'à défaut de respecter cet engagement, la municipalité ne perd pas son droit d'entreprendre un recours en vertu de l'article 227 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin d'obliger monsieur Dupuis et madame Beaudry-Ferland à se conformer à la réglementation municipale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité des membres présents qu'un permis de construction soit émis à monsieur Dupuis et madame Beaudry-Ferland pour la construction d'une résidence principale sur le lot 4 079 259, le tout considérant l'engagement qui a été déposé au dossier d'effectuer la transformation du bâtiment actuellement considéré comme résidence principale une fois la construction du deuxième bâtiment terminée.

ADOPTÉ.

SERVICE INCENDIE

Dépôt d'un projet d'entente pour la couverture des secteurs Pinard, Boudreau et Plein-air par le service incendie d'Asbestos – document pour étude par les membres du Conseil – point à discuter lors de la prochaine rencontre ;

Arrivée de monsieur le maire monsieur Michel Plourde à 19h56. Ce dernier reprend la présidence de l'Assemblée.

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Alain Roy : Il informe les membres du Conseil de ville et les citoyens présents que le service incendie est aux prises avec différentes problématiques de sécurité au niveau des résidences abandonnées sur le territoire de la municipalité. Il demande au Conseil de ville de se pencher sur cette question afin de trouver une manière d'intervenir au niveau de la réglementation municipale.

Départ de monsieur Mathieu Charland, directeur des travaux publics à 20h03.

DEMANDES DIVERSES

162-2015-MRC des Sources – Demande de soutien financier pour l'entretien de la route verte – 5 000\$;

ATTENDU QUE suite à l'annonce par le gouvernement du Québec des coupures effectuées au niveau des sommes versées pour l'entretien du réseau de « route verte » à l'échelle du Québec, la MRC des Sources a repris à sa charge l'entretien du réseau de piste cyclable auparavant entretenu par Corridors verts ;

ATTENDU QUE dans les années antérieures, la municipalité de Danville octroyait à la Corporation des Corridors verts une somme d'environ 5 000\$ pour l'entretien d'un tronçon de piste cyclable locale et que cette somme était budgétée cette année encore une fois pour l'entretien du réseau local de la municipalité;

ATTENDU QUE la MRC des Sources entend exclusivement s'occuper de l'entretien des 14 km de pistes cyclables se trouvant dans l'emprise de l'ancienne voie ferrée ;

ATTENDU QUE la municipalité de Danville devra trouver une solution alternative pour l'entretien de son réseau de piste cyclable local ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que pour l'année 2015, un montant de 2 000\$ soit accordé à la MRC des Sources, en supplément à la quote-part déjà versée par la municipalité, afin d'aider à l'entretien du tronçon de la route verte se trouvant sur le territoire de la MRC des Sources, mais que cette contribution ne soit pas considérée comme récurrente pour les années à venir et que le 3 000\$ restant soit consacré à l'entretien du réseau cyclable local.

ADOPTÉ.

163-2015-Trio étudiant Desjardins pour l'emploi – demande de soutien financier 2015 ;

ATTENDU QUE le *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi* entreprend sa 20^e édition ;

ATTENDU QUE ce programme offre aux étudiants l'opportunité d'œuvrer dans la région et de se faire connaître auprès d'employeurs ;

ATTENDU QUE le programme comporte deux volets, à savoir le volet Apprenti-stage et le volet Expérience Travail-été ;

ATTENDU QUE le volet Apprenti-stage permet aux étudiants du secondaire d'acquérir un premier contact avec le marché du travail par le biais d'une expérience de stage d'une durée de 80 heures au sein d'un organisme sans but lucratif ;

ATTENDU QUE le volet Expérience Travail-été permet d'embaucher des étudiants pour la saison estivale et de recevoir une subvention salariale de 2\$ de l'heure jusqu'à concurrence de 420\$ par étudiant, le tout afin que les jeunes de la région puissent acquérir une expérience de travail dans la région et contrer l'exode vers les grands centres ;

ATTENDU QUE le programme *Trio étudiants Desjardins pour l'emploi* a fait ses preuves au fil des ans et que les impacts de celui-ci sont positifs pour toute la MRC des Sources ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la municipalité accorde une aide financière de 1 500\$ au Trio étudiant Desjardins pour l'emploi pour l'année 2015.

ADOPTÉ.

164-2015-Symposium des Arts de Danville – demande de participation de la municipalité pour 2015 ;

ATTENDU QUE l'organisation du Symposium des Arts de Danville a soumis une lettre de demande de soutien au Conseil de Ville ;

ATTENDU QUE le soutien demandé est essentiellement le même que celui demandé dans les années antérieures, à l'exception **DE** :

- La location de la petite salle au centre Mgr Thibault pour la tenue d'une exposition de photos aériennes ;
- La manipulation de 60 panneaux fin août afin de les prêter au Parc Marie Victorin ;
- Le paiement d'environ 400\$ à l'Association des pompiers de Danville qui assure la sécurité sur les sites lors de la fin de semaine du Symposium des arts ;
- Bien identifier que le stationnement est interdit durant le week-end sur la rue Ste-Augustine;
- Installer et désinstaller les pancartes annonçant l'évènement dans les trois (3) entrées de la ville dans les environs du 15 août 2015 et au Carré ;
- Utilisation de l'infolettre de la municipalité ainsi que du site web pour publiciser les besoins en bénévoles du Symposium et toutes autres petites publicités du genre ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité **QUE** :

- Les demandes soumises par l'organisation du Symposium des Arts de Danville soient acceptées, telles que soumises, le tout conditionnement à ce que des ententes soient prises avec les citoyens habitants aux environs du lieu d'installation du chapiteau, le tout afin de limiter les inconvénients reliés à l'organisation de l'évènement pour ces citoyens ;
- Le Symposium devra prendre entente directement avec l'Association des pompiers de Danville pour assurer la sécurité de l'évènement ;
- Une subvention d'un montant de 2 800\$ en argent sera remise à l'organisme pour l'année 2015 ;

ADOPTÉ.

Sherbrooke Express – Cahier spécial Découvrez les Cantons-de-l'est ;

Considérant que cette demande n'était pas budgétée, celle-ci est refusée.

165-2015-Tour CIBC – Charles-Bruneau – Demande d'autorisation de passage ;

ATTENDU QUE l'évènement « Tour CIBC Charles Bruneau » est l'une des activités de collecte de fonds les plus importantes au Québec;

ATTENDU QUE cet événement a permis de dépasser l'an dernier les objectifs escomptés en amassant l'incroyable somme de **2,85 millions de dollars** et que pour 2015, l'objectif est de franchir le cap de **3 millions de dollars**.

ATTENDU QUE la 20^e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau aura lieu du 7 au 10 juillet 2015 et qu'elle regroupera plus de 350 hommes et femmes d'affaires qui enfourcheront leur vélo pour rouler 1 600 km à travers le Québec en soutien au combat que livrent les enfants atteints de cancer;

ATTENDU QUE le Tour CIBC Charles-Bruneau prévoit passer sur le territoire de la municipalité de Danville le 8 juillet 2015 vers 12h11 et s'y arrêter environ une (1) heure pour dîner;

ATTENDU QUE la traversée de la Municipalité sera effectuée par environ 30 cyclistes regroupés en trois pelotons de 10 personnes, lesquels seront suivis par une voiture d'encadrement et tout le convoi sera accompagné d'une caravane de véhicules techniques;

ATTENDU QUE les routes empruntées par l'organisation seront entièrement ouvertes à la circulation automobile;

ATTENDU QU'un tracé du trajet projeté a été déposé en même temps que la demande d'autorisation de passage;

ATTENDU QUE l'organisation entrera en contact avec le ministère des Transports du Québec afin d'obtenir les autorisations requises au passage sur les routes numérotées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé, et adopté à l'unanimité que le Tour CIBD Charles-Bruneau soit autorisé à emprunter le tracé projeté sur le territoire de la municipalité de Danville le 8 juillet 2015 ainsi qu'à s'y arrêter une (1) heure pour le dîner sur le site qui sera déterminé par l'organisation et la direction générale de la municipalité.

ADOPTÉ.

Arrivée de monsieur Oumar Dia à 20h20.

166-2015-Association canadienne pour la santé mentale – demande de proclamation municipale ;

ATTENDU QUE la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement ;

ATTENDU QUE les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

ATTENDU QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

ATTENDU QU'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- **en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils** promotionnels de la campagne sur le site : www.acsq.qc.ca;
- **en organisant une « pause » collective;**
- **en encourageant les initiatives et activités** organisées sur le territoire;
- **en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale** lors d'un conseil municipal.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que le Conseil de ville de Danville proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la ville de Danville et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉ.

167-2015-Pacte rural supra-local – demande de soutien pour le projet de la Joujouthèque des Sources ;

ATTENDU QUE madame Annie Savoie a déposé un projet dans le cadre du projet du pacte rural supra-local 2015-2016, afin de mettre sur pied une joujouthèque pour la MRC des Sources ;

ATTENDU QUE ce projet touche directement la communauté de Danville puisque cette joujouthèque se situera sur le territoire de la municipalité et que plusieurs familles de la communauté pourront la fréquenter ;

ATTENDU QUE le projet de joujouthèque aurait lieu dans des locaux appartenant à la municipalité et que le projet serait monté en collaboration avec la bibliothèque de Danville ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville appui le projet de madame Annie Savoie

consistant en la mise sur pied d'une joujouthèque et en la demande de soutien financier au niveau de l'attribution de l'enveloppe supra-locale du pacte rural pour l'année 2015-2016.

ADOPTÉ.

Monsieur Alain Roy quitte l'Assemblée à 20h24.

170-2015-Christian Perreault – demande de modification des activités autorisées dans la zone AS78 ;

Retrait de monsieur Patrick Dubois des délibérations à 20h24.

ATTENDU QUE monsieur Christian Perreault a déposé à la municipalité une demande de modification de zonage pour la zone AS78 afin que les fermettes y soient autorisées ;

ATTENDU QUE la municipalité est actuellement dans un processus d'harmonisation de sa réglementation d'urbanisme et que l'intégration de dispositions réglementaires sur les fermettes durant ce processus n'est pas souhaitable ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Patrick Satre, secondé par madame Francine Labelle-Girard et adopté à l'unanimité que la municipalité procède à un processus de réglementation sur les fermettes dans le but d'encadrer cette activité sur le territoire de la municipalité, et ce, lorsque le processus d'harmonisation de la réglementation sera terminé.

ADOPTÉ.

Réintégration de monsieur Patrick Dubois à la table des délibérations à 20h40.

Madame Nathalie Boissé quitte la table des délibérations à 20h41 et la réintègre à 20h43.

CORRESPONDANCES

- Cercle des fermières de Danville – invitation à leur exposition annuelle les 22 et 23 avril ;
- Régie du bâtiment – Modification relativement au renouvellement du permis pour les propriétaires d'équipement pétrolier à risque élevé ;
- La Guadeloupe – Invitation au cocktail d'ouverture du Congrès annuel des Villages-Relais ;
- Fondation du Cégep de Sherbrooke – Invitation au cocktail et soirée du mérite étudiant ;
- Syndicat des employés de Danville – Avis d'élection du comité exécutif ;
- Gouvernement du Canada – Contribution approuvée d'Emploi d'été Canada 2015 ;
- Parc Marie-Victorin – Invitation au souper homard du 23 mai 2015 – 125\$ par billet ;
- MAMOT – Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec ;
- Danielle Pilon – lettre de remerciement ;

QUESTIONS DES CITOYENS

Monsieur Gilles Lacroix – Revient sur le point où la MRC des Sources demande à la municipalité une aide financière pour l'entretien de la route verte et sur les discussions du Conseil relativement à l'entretien du tronçon local de la piste cyclable. Veut être bien certain d'avoir compris ce point.

VARIA

171-2015-Cœur-villageois – Officialisation des membres du comité de suivi ;

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que le comité de suivi pour le projet Cœur villageois soit constitué de membres provenant de différents milieux, lesquels sont actuellement les suivants :

- Conseiller : monsieur Patrick Dubois,
- Comité touristique des Sources : monsieur Marc Cantin ;
- Chambre de commerce, siège #1 : monsieur Jacques Lalande
- Chambre de commerce, siège #2 : madame Véronique Poisson
- Membre issu du milieu culturel : monsieur Jean-Robert Bisailon
- Membre issu du milieu événementiel : madame Florence Péloquin
- Secrétaire du comité : madame Chantale Dallaire
- Membre issu du milieu anglophone : siège vacant

ADOPTÉ.

172-2015-Modification de la résolution 108-2015 – Fonds AgriEsprit Financement agricole Canada – autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière – Éclairage du terrain de soccer;

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité la résolution 108-2015 soit modifiée afin que le montant demandé dans le cadre du

programme d'aide financière du Fonds AgriEsprit soit majoré à un maximum de 25 000\$ afin d'aider au financement du projet d'éclairage du terrain de soccer de la ville de Danville.

ADOPTÉ.

173-2015- Fonds AgriEsprit Financement agricole Canada - autorisation pour le dépôt d'une demande d'aide financière Fonds Agri-Esprit – centre communautaire – 25 000\$;

Il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Patrick Satre et adopté à l'unanimité que la directrice générale est autorisée à déposer et à signer tous documents relatifs à une demande d'aide financière d'un montant maximal de 25 000\$ au Fonds AgriEsprit Financement agricole Canada pour aider au financement de travaux de réfection au centre Mgr Thibault et qu'un comité pour le montage de la demande soit mis sur pieds et soit composé des membres suivants : madame Francine Labelle-Girard, monsieur Michel Plourde, madame Chantale Dallaire et madame Caroline Lalonde.

ADOPTÉ.

Monsieur Patrick Dubois : informe les membres du Conseil et le public que la soirée « Cheveux d'ange » aura lieu jeudi le 7 mai prochain au bénéfice de la Fondation Leucan qui vient en aide aux enfants atteints du cancer et à leur famille. Les billets sont en vente au coût de 25\$ et le maire de Danville, monsieur Michel Plourde, est le président d'honneur de l'évènement et porte-parole pour Leucan dans la région de la MRC des Sources. Monsieur Michel Plourde se fera raser la tête le 12 septembre 2015 dans le cadre du Défi tête rasée de la MRC des Sources. L'objectif est de ramasser 4 001\$ pour la tête du maire, monsieur Michel Plourde.

Monsieur Dubois informe également le Conseil de ville qu'un médecin résident de Danville, monsieur Gilles Morin, prendra sa retraite sous peu.

Monsieur le maire demande à ce que le Dr Réjean Roy, lequel a pris sa retraite il y a déjà quelques mois, soit honoré lors de la prochaine assemblée publique afin de souligner les nombreuses années qu'il a donné à la population de Danville en tant que médecin généraliste.

Madame Francine Labelle-Girard : Elle informe le Conseil de ville de la plainte écrite par monsieur Pépin au niveau de la voirie sur la page Facebook de « Danville en action ». Elle demande si un suivi peut être effectué relativement à cette plainte. La directrice générale indique qu'elle était déjà au courant de cette plainte et que le directeur des travaux publics a effectué un suivi et que la poubelle dont il est question dans la plainte a ou sera installés au cours de la semaine en cours.

Huis clos à 21h32

Levée du huis clos à 21h41

Bistro du Carré - Demande de renouvellement de permis de terrasse pour la saison 2015 ;

Suivant une discussion entre les membres du Conseil de ville, il est décidé que les conditions émises dans la résolution 129-2015 pour le renouvellement du permis de la terrasse du Bistro du Carré soient conservées telles que votées lors de la séance du 7 avril dernier.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

174-105-Levée de l'assemblée

A 21h52 il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ.

X _____
Michel Plourde, maire

X _____
Caroline Lalonde, directrice générale
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.